



Jean-Luc Moudenc  
Président de Toulouse Métropole  
6 rue René Leduc  
BP 35821  
31505 Toulouse Cedex 5

Toulouse, le 6 février 2018.

Objet : Rapport du COI et GPSO.

Monsieur le Président,

La semaine dernière le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) a remis son rapport sur les mobilités du quotidien.

Cette contribution vient conforter la position des écologistes en faveur de la priorité au développement des transports du quotidien. Ainsi le rapport préconise le report à moyen ou long terme de la LGV Bordeaux-Toulouse et la réalisation immédiate des nœuds ferroviaires, parmi lesquels ceux de Toulouse et de la sortie nord de Toulouse (AFNT).

Quel que soit le scénario financier envisagé dans ce rapport, on constate en effet que la réalisation de la LGV Bordeaux-Toulouse ne pourrait se faire qu'au détriment des lignes du quotidien, indispensables à la mobilité des habitants de notre territoire. Pour notre part les priorités sont claires : oui aux AFNT, qui bénéficieront au trafic des TER et contribueront au désengorgement du nord de notre agglomération ; oui à une solution alternative à la LGV entre Bordeaux et Toulouse ; oui à la solidarité territoriale avec la préservation des TET irriguant les territoires de la région Occitanie.

Vous avez réagi au rapport du COI en rejetant tout principe d'étalement dans le temps des opération du GPSO. Vous demandez l'inscription de la LGV Bordeaux-Toulouse dans le scénario numéro 3, présenté comme le plus volontariste, mais aussi comme celui qui « suppose un investissement très fort des collectivités ». Si nous sommes de manière générale favorables à un investissement très fort des collectivités, nous sommes interrogatifs sur les moyens que vous pensez dégager au service de cet investissement, « tout en maîtrisant la dépense publique », ainsi que vous l'affirmez également. Cette posture nous semble peu conforme au pragmatisme dont vous avez pris l'habitude de vous prévaloir.

Par ailleurs vous évoquez depuis plusieurs mois des pistes de financement innovantes que vous dites avoir présentées à la ministre des transports. Nous regrettons pour notre part qu'à ce jour, en dépit de nos demandes répétées, elles n'aient pas été présentées de manière détaillée aux élu-e-s de Toulouse Métropole, alors qu'elles sont susceptibles d'impacter de manière significative la fiscalité et la trajectoire budgétaire de notre intercommunalité.

Nous constatons également qu'à travers vos déclarations vous engagez de fait les 37 communes de Toulouse Métropole dans une position maximaliste du « tout ou rien ». En outre nous apprenons aujourd'hui-même par voie de presse que vous allez être reçu par le Premier ministre ce vendredi 9 février. Or au moment où le COI vient de remettre un rapport dont les conclusions vont à l'encontre de votre position, nous ne pensons plus possible de faire l'économie d'un débat sur le calendrier du GPSO, afin d'arrêter une position un tant soit peu concertée de l'assemblée métropolitaine sur ce sujet. Et de permettre à son Président de respecter son engagement solennel pris en début de mandat, de « ne rien faire sans consulter les maires de la Métropole »...

C'est pourquoi nous vous demandons instamment de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour du Conseil de Métropole du 15 février une présentation des pistes de financement présentées au gouvernement, ainsi qu'un débat sur le calendrier de réalisation du projet GPSO.

Espérant que cette demande sera entendue, veuillez recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Michèle Bleuse, Présidente du groupe des élu-e-s écologistes à Toulouse Métropole

